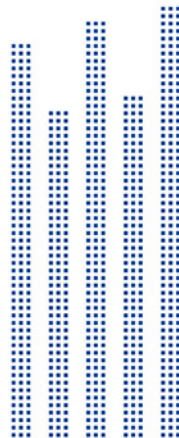


INSPIRÉS
À CROÎTRE ENSEMBLE,
MAINTENANT



iA Société financière inc.

Rapport de gestion du premier trimestre 2023

10 mai 2023



RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion de iA Société financière inc. (« iA Société financière » ou « la Société ») est daté du 10 mai 2023. Le rapport de gestion doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2023 et 2022. Ces deux documents doivent aussi être lus conjointement avec le *Rapport de gestion* et les *États financiers consolidés audités* de l'exercice terminé le 31 décembre 2022. Le cahier d'information financière des cinq derniers trimestres peut contenir des données supplémentaires qui pourraient compléter l'information contenue dans ce rapport de gestion.

À moins d'indication contraire, les résultats présentés dans ce document sont en dollars canadiens et sont comparés avec ceux de la période correspondante de l'année précédente.

TABLE DES MATIÈRES

FAITS SAILLANTS	2
CROISSANCE DES AFFAIRES	5
ANALYSE DES RÉSULTATS	8
ANALYSE DES RÉSULTATS SELON LES FACTEURS DE BÉNÉFICE	11
ANALYSE SELON LES RÉSULTATS FINANCIERS	13
ANALYSE DU MOUVEMENT DE LA MARGE SUR SERVICES CONTRACTUELS	15
SITUATION FINANCIÈRE	17
PLACEMENTS	18
DÉCLARATION DE DIVIDENDE	19
GESTION DES RISQUES - MISE À JOUR	20
MISE EN GARDE ET RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	27
ÉTATS DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS	37
ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉS	38
INFORMATION SECTORIELLE	39

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Le BPA dilué tiré des activités de base[†] se situe à 2,08 \$ pour le premier trimestre, en hausse de 7 %³ par rapport aux résultats du premier trimestre 2022 recalculés selon IFRS 9 et IFRS 17, et de 16 % par rapport aux résultats du premier trimestre 2022 selon IFRS 4. Ce résultat est conforme à la cible de croissance du BPA tiré des activités de base de la Société pour 2023. Pour sa part, au 31 mars 2023, le rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE)[†] tiré des activités de base pour les douze derniers mois atteignait 14,6 %⁴.

Croissance des affaires – Du côté du secteur Assurance, Canada, les Régimes d'employés et les Marchés spéciaux ont enregistré au premier trimestre de très solides ventes, tout comme les Services aux concessionnaires. iA Auto et habitation a aussi connu de bonnes ventes. À l'Assurance individuelle, la Société a également fait très bonne figure sur le plan des ventes, demeurant première quant au nombre de polices émises au Canada⁵. À la Gestion de patrimoine individuel, les entrées nettes de fonds ont totalisé 280 millions de dollars, et la Société se classe toujours première en termes de ventes[†] brutes et nettes de fonds distincts^{5,†}. L'Épargne et retraite collectives a aussi connu de solides ventes[†], qui ont atteint 787 millions de dollars. Dans le secteur des Affaires américaines, dans la division de l'Assurance individuelle, la bonne performance généralisée dans tous nos créneaux cibles de marché s'est traduite par une solide croissance des ventes, tandis que la division des Services aux concessionnaires a connu une croissance plus lente, en raison largement d'une capacité financière réduite attribuable à des coûts de financement plus élevés pour les consommateurs et à des contraintes qui persistent en matière de stocks. Les primes et dépôts ont atteint, au premier trimestre, un niveau record de près de 4,5 milliards de dollars, et l'actif sous gestion et sous administration[†] total a augmenté de 5 %, s'établissant au 31 mars 2023 à 207,8 milliards.

Situation financière – Au 31 mars 2023, le ratio de solvabilité[†] s'établissait à 149 %, comparativement à un ratio de 126 %⁶ à la fin du trimestre précédent et de 132 %⁶ un an plus tôt. Ce résultat s'inscrit donc bien au-dessus de la cible d'opération de 120 % de la Société. L'augmentation de 23 points de pourcentage au premier trimestre est attribuable à une meilleure prise en compte de la force financière de la Société sous IFRS 17 et IFRS 9 et, dans une moindre mesure, à l'apport de la génération organique de capital. Ces éléments favorables ont été partiellement compensés par le rachat d'actions privilégiées d'une valeur de 150 millions de dollars, le rachat d'actions dans le cadre du programme d'offre publique dans le cours normal des activités, d'une valeur 111 millions de dollars, des variations économiques défavorables et les effets d'ajustements au portefeuille de placements, qui devraient s'inverser partiellement au cours du deuxième trimestre. Le ratio de levier financier[†] de la Société s'établissait au 31 mars 2023 à 14,7 %⁷.

Génération organique de capital[†] – Au premier trimestre, la Société a généré 125 millions de dollars de capital additionnel de manière organique. Comme mentionné lors de l'événement destiné aux investisseurs, tenu le 28 mars 2023, la cible de génération organique de capital de la Société pour 2023 est fixée à plus de 600 millions de dollars.

Valeur comptable – La valeur comptable par action ordinaire⁸ atteignait 64,69 \$ au 31 mars 2023, en hausse de 3 % par rapport au trimestre précédent et en hausse de 5 % sur douze mois.

Dividende – La Société a versé, au premier trimestre de 2023, un dividende trimestriel de 0,6750 \$ aux actionnaires ordinaires. Le conseil d'administration a approuvé, pour le deuxième trimestre, le versement d'un dividende trimestriel de 0,7650 \$ par action, soit 13 % ou 0,09 \$ de plus par action que le dividende précédent, sur les actions ordinaires en circulation de iA Société financière. Ce dividende est payable le 15 juin 2023 à tous les actionnaires inscrits le 26 mai 2023. L'augmentation du dividende devrait permettre de maintenir le ratio de distribution du dividende vers le milieu de la fourchette cible, soit entre 25 % et 35 % du bénéfice tiré des activités de base.

Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions – Les actionnaires inscrits qui souhaitent adhérer au régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions de iA Société financière pour réinvestir le prochain dividende qui sera versé le 15 juin 2023 doivent s'assurer que le formulaire à cet effet dûment rempli parvient à Computershare au plus tard à 16 h le 18 mai 2023. Pour savoir comment vous inscrire, visitez le site Internet de iA Groupe financier, à l'adresse <https://ia.ca/rerelationsaveclesinvestisseurs>, à la section *Dividendes*. Il est à noter que les actions ordinaires émises en vertu du régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions de iA Société financière seront achetées sur le marché secondaire et qu'aucun escompte ne s'appliquera.

³ Il convient de faire preuve de prudence lorsque l'on compare les résultats de 2023 à ceux de 2022 recalculés sous le régime des normes IFRS 17 et IFRS 9 (voir la *Note concernant les résultats recalculés de l'année 2022* en page 2).

⁴ Le calcul de cette valeur inclut les résultats des neuf derniers mois de 2022, qui doivent être considérés avec prudence (voir la *Note concernant les résultats recalculés de l'année 2022* en page 2).

⁵ Selon les plus récentes données de l'industrie

⁶ Ratio calculé en vertu de la norme comptable IFRS 4 et en tenant compte de la norme de capital applicable en 2022

⁷ Calculé comme : débetures, actions privilégiées émises par une filiale et autres instruments de capitaux propres/(structure du capital + marge sur services contractuels (MSC) après impôt)

⁸ La valeur comptable par action ordinaire est une mesure financière calculée en divisant les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période; toutes les composantes de cette mesure sont des mesures conformes aux IFRS.

Offre publique de rachat d'actions (OPRA) dans le cours normal des activités de la Société – Au premier trimestre de 2023, la Société a racheté et annulé 1 344 066 actions ordinaires en circulation pour une valeur totale de 111 millions de dollars. En vertu de l'OPRA, la Société peut racheter, entre le 14 novembre 2022 et le 13 novembre 2023, jusqu'à 5 265 045 actions ordinaires, représentant environ 5 % des 105 300 913 actions ordinaires émises en circulation en date du 1^{er} novembre 2022. Un total de 1 900 954 actions, ou 1,8 % des actions ordinaires émises en circulation en date du 1^{er} novembre 2022 ont été rachetées entre le 14 novembre 2022 et le 31 mars 2023.

Rachat d'actions privilégiées – Le 31 mars 2023, l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. (« iA Assurance ») a racheté la totalité de ses actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de catégorie A – série I pour un prix de rachat total de 150 millions de dollars (moins toutes les taxes devant être retenues ou déduites).

Rapport de développement durable 2022 – Le 29 mars 2023, iA Groupe financier a publié son *Rapport de développement durable 2022* qui résume dans leurs grandes lignes les initiatives et les réalisations de 2022 de la Société sur les plans environnemental, social et de la gouvernance, ainsi que ses projets et objectifs pour les années à venir. Parmi les faits saillants du rapport de 87 pages, mentionnons :

- la déclaration des émissions de gaz à effet de serre du fonds général de la Société, et la compensation des émissions calculées dans les champs 1 et 2;
- des détails concernant l'émission de la première obligation durable de la Société, laquelle totalisait 300 millions de dollars;
- un engagement à obtenir la certification Relations progressistes avec les Autochtones (RPA) du Conseil canadien pour l'entreprise autochtone;
- de l'information sur la création d'un centre d'expertise pour développer davantage le programme d'équité, de diversité et d'inclusion de la Société;
- des contributions totalisant 8,5 millions de dollars à différentes organisations venant en aide à la population au Canada et aux États-Unis.

Prix et distinctions – Le 13 février 2023, Denis Ricard a été honoré pour une deuxième année consécutive en tant que grand gagnant dans la catégorie « Assureurs de personnes » du Top des leaders de l'industrie financière du Québec, organisé annuellement par le journal *Finance et Investissement*. Outre ce prix décerné au président et chef de la direction de la Société, iA Groupe financier figure parmi les finalistes dans la catégorie Formation et développement de la main-d'œuvre (Grande entreprise) de la prestigieuse compétition d'entreprises Les Mercuriades. Cet honneur est largement attribuable à notre approche flexible Travailler de n'importe où. C'était la première année que la Société prenait part à la compétition, dont les lauréats seront dévoilés le 23 mai 2023.

Cotes de crédit – Au premier trimestre, les agences d'évaluation du crédit S&P Global et DBRS Morningstar ont confirmé, avec la mention « perspective stable », toutes les cotes de iA Société financière et de ses entités affiliées, y compris iA Assurance.

Conseil d'administration – L'assemblée annuelle de la Société se tiendra de façon virtuelle le mercredi 10 mai 2023. À cette occasion, les actionnaires seront invités à réélire treize administrateurs. Tous siègent actuellement à notre conseil d'administration et ont été élus à notre assemblée de 2022.

Subséquemment au premier trimestre de 2023 :

- **Programme Relations progressistes avec les Autochtones** – Le 17 avril 2023, iA Groupe financier a annoncé son engagement à obtenir la certification du programme Relations progressistes avec les Autochtones (RPA) du Conseil canadien pour l'entreprise autochtone. La Société a jusqu'au quatrième trimestre de 2025 pour terminer le programme et devenir certifiée RPA.
- **Comité exécutif** – Le 10 mai 2023, la Société a annoncé des changements à son comité exécutif. Nous vous référons au communiqué de presse du 10 mai 2023 pour plus de précisions.

Perspectives

Indications à moyen terme pour iA Société financières, telles que présentées le 28 mars 2023

- BPA tiré des activités de base : augmentation moyenne cible annuelle de 10 %+
- Rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE) tiré des activités de base : cible de 15 %+
- Ratio de solvabilité : cible d'opération de 120 %
- Génération organique de capital : cible de 600 millions+ de dollars en 2023
- Ratio de distribution du dividende : cible de 25 % à 35 % du bénéfice tiré des activités de base

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Les perspectives de la Société, dont les indications données aux marchés, constituent de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières. Bien que la Société les juge raisonnables, ces énoncés comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs ne devraient pas s'y fier indûment. Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus sont notamment les risques d'assurance, de marché, de crédit, de liquidité, le risque stratégique et le risque opérationnel. De plus, les perspectives sont préparées à partir d'hypothèses ou de facteurs importants parmi lesquels : l'exactitude des estimations, des hypothèses et des jugements à la lumière des conventions comptables applicables; l'absence de changements importants dans les normes et les conventions comptables applicables à la Société; l'absence de fluctuations importantes des taux d'intérêt; l'absence de changement important dans le taux d'imposition effectif de la Société; l'absence de changements importants dans le niveau des exigences réglementaires en matière de capital auxquelles la Société est assujettie; la disponibilité d'options de déploiement du capital excédentaire; la conformité de l'expérience en matière de crédit, de mortalité, de morbidité, de longévité et de comportement des titulaires de polices avec les études d'expérience actuarielles; la conformité du rendement des placements avec les attentes de la Société et les tendances historiques; des taux de croissance des affaires différents selon les unités d'exploitation; l'absence de changements imprévus dans l'environnement économique, concurrentiel, d'assurance, juridique ou réglementaire ou de mesures prises par les autorités réglementaires qui pourraient avoir une incidence significative sur les affaires ou les activités de iA Groupe financier ou ses partenaires d'affaires; l'absence de changements imprévus dans le nombre d'actions en circulation; la non-concrétisation des risques ou autres facteurs mentionnés ou abordés ailleurs dans le présent document. Les perspectives servent à fournir aux actionnaires, aux analystes de marchés, aux investisseurs et aux autres parties intéressées une base pour ajuster leurs attentes quant au rendement de l'entreprise tout au long de l'année, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins. De plus amples renseignements sur les facteurs de risque et les hypothèses appliquées se trouvent à la section « Énoncés prospectifs » du présent document.

CROISSANCE DES AFFAIRES

La croissance des affaires est mesurée par l'évolution des ventes[†], des primes[†] et de l'actif sous gestion et sous administration[†]. Les ventes permettent de mesurer la capacité de la Société à générer de nouvelles affaires. Elles sont définies comme étant les entrées de fonds des nouvelles affaires souscrites au cours de la période. L'actif sous gestion et sous administration[†] permet de mesurer la capacité de la Société à générer des honoraires, en particulier en ce qui touche les fonds de placement et les fonds sous administration. Les primes nettes comprennent à la fois les entrées de fonds qui proviennent des nouvelles affaires souscrites et celles liées aux contrats en vigueur.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Croissance des ventes par secteurs d'activité			
(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Premier trimestre		
	2023	2022	Variation
ASSURANCE, CANADA			
<u>Assurance individuelle</u>			
Primes minimales	82	92	(11 %)
Primes excédentaires	7	9	(22 %)
Total	89	101	(12 %)
<u>Assurance collective</u>			
Régimes d'employés	21	11	91 %
Marchés spéciaux	91	74	23 %
Total	112	85	32 %
<u>Services aux concessionnaires</u>			
Assurance crédit	42	43	(2 %)
Assurance biens et risques divers	101	77	31 %
Total	143	120	19 %
<u>Assurance de dommages</u>			
iA Auto et habitation	98	88	11 %
GESTION DE PATRIMOINE			
<u>Gestion de patrimoine individuel</u>			
Ventes brutes			
Fonds distincts	1 032	1 500	(31 %)
Fonds communs de placement	479	691	(31 %)
Rentes assurées et autres produits d'épargne	716	239	200 %
Total	2 227	2 430	(8 %)
Ventes nettes			
Fonds distincts	368	1 009	(641)
Fonds communs de placement	(88)	83	(171)
Total	280	1 092	(812)
<u>Épargne et retraite collectives</u>			
	787	625	26 %
AFFAIRES AMÉRICAINES (\$ US)			
<u>Assurance individuelle</u>			
	42	33	27 %
<u>Services aux concessionnaires</u>			
	230	243	(5 %)

ASSURANCE, CANADA

Assurance individuelle – Les ventes au premier trimestre ont totalisé 89 millions de dollars, la Société demeurant ainsi première quant au nombre de polices émises au Canada⁹. Ce résultat se compare à un premier trimestre particulièrement solide l'année précédente, au cours duquel les ventes s'étaient chiffrées à 101 millions de dollars. Le résultat de cette année est de 53 % plus élevé que les ventes totales enregistrées au premier trimestre de 2021. Ce niveau élevé s'explique en partie par la force de nos réseaux de distribution, l'excellent rendement de nos outils numériques et notre gamme complète de produits compétitifs. Les ventes ont été particulièrement solides du côté des produits d'assurance vie avec participation, temporaire et de prestations du vivant.

Assurance collective – Dans la division des Régimes d'employés, les ventes[†] ont totalisé 21 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 91 % par rapport au même trimestre l'an dernier. Ces solides résultats en matière de ventes, combinés à un taux de conservation élevé, ont entraîné une croissance de 10 % des primes. Il convient de souligner que les ventes[†] dans cette division peuvent varier beaucoup d'un trimestre à l'autre en fonction de l'importance des contrats souscrits. Dans la division des Marchés spéciaux, les ventes[†] ont totalisé 91 millions de dollars au premier trimestre, ce qui correspond à une hausse de 23 % par rapport à la même période l'année précédente. Cette croissance est principalement attribuable aux ventes de produits d'assurance décès et mutilations accidentels et d'assurance maladie grave.

⁹ Selon les plus récentes données de l'industrie

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE) [†]	31 mars 2023 ¹⁴	31 décembre 2022 ¹⁵	31 mars 2022 ¹⁵
ROE divulgué (pour les douze derniers mois)	9,0 %	4,7 %	s. o.
ROE [†] tiré des activités de base (pour les douze derniers mois)	14,6 %	14,5 %	s. o.

Conciliation du bénéfice divulgué avec celui tiré des activités de base

Le tableau suivant présente le résultat net aux actionnaires ordinaires et les ajustements à l'origine de la différence entre le bénéfice divulgué et le bénéfice tiré des activités de base, répartis en six catégories.

Le bénéfice tiré des activités de base pour le premier trimestre est inférieur de 53 millions de dollars au résultat net aux actionnaires ordinaires. Le principal ajustement pour le trimestre est lié à l'impact des variations des marchés. Les variations favorables qui sont exclues des résultats tirés des activités de base comprennent l'impact du taux d'intérêt et des variations dans les écarts de crédit (54 millions de dollars), résultant pour l'essentiel du bon rendement du portefeuille de titres à revenu fixe au cours d'un trimestre marqué par la volatilité des taux d'intérêt, et de l'incidence des variations des marchés des actions et des immeubles de placement (16 millions de dollars). Les autres ajustements comprennent l'amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (16 millions de dollars) et une charge pour l'option de vente des actionnaires minoritaires de Sures (1 million de dollars).

Conciliation du bénéfice divulgué avec celui tiré des activités de base			
(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Premier trimestre		
	2023	2022 ¹⁵	Variation
Résultat net aux actionnaires ordinaires	270	(25)	s. o.
Ajustements au bénéfice tiré des activités de base (après impôt)			
Impacts liés aux marchés	(70)	211	
Changements d'hypothèses et mesures prises par la direction	—	—	
Charges ou produits liés à des acquisitions ou à des dispositions d'entreprises, y compris les frais d'acquisition, d'intégration et de restructuration	1	4	
Amortissement d'immobilisations incorporelles à durée de vie limitée et liées à des acquisitions	16	15	
Charge de retraite non liée aux activités de base	—	5	
Autres gains et pertes inhabituels particuliers	—	—	
Total	(53)	235	
Bénéfice tiré des activités de base	217	210	3 %

Bénéfice tiré des activités de base par secteurs

L'augmentation du bénéfice tiré des activités de base au premier trimestre par rapport à la même période en 2022¹⁵ est attribuable au secteur de l'Assurance, Canada et à ceux de la Gestion du patrimoine et des Placements, lesquels sont décrits aux paragraphes suivants.

Bénéfice tiré des activités de base par secteurs			
(En millions de dollars, sauf indication contraire)	First quarter		
	2023	2022 ¹⁵	Variation
Assurance, Canada	74	63	17 %
Gestion de patrimoine	65	59	10 %
Affaires américaines	17	36	(53 %)
Placements	108	84	29 %
Exploitation générale	(47)	(32)	47 %
Total	217	210	3 %

¹⁴ Le calcul de cette mesure inclut les résultats des 9 derniers mois de 2022, qui doivent être interprétés avec prudence. (Voir la Note concernant les résultats recalculés de l'année 2022 à la page 2.)

¹⁵ Il convient de faire preuve de prudence lorsque l'on compare les résultats de 2023 à ceux de 2022 recalculés sous le régime des normes IFRS 17 et IFRS 9 (voir la Note concernant les résultats recalculés de l'année 2022 à la page 2).

Assurance, Canada – Ce secteur d'activité comprend toutes les activités d'assurance canadiennes et offre aux particuliers et aux groupes un vaste éventail d'assurance vie, maladie, auto et habitation, ainsi que des garanties pour véhicules. Pour le premier trimestre, le bénéfice tiré des activités de base dans ce secteur s'établit à 74 millions, soit 17 % de plus qu'à la même période en 2022¹⁶. La forte croissance du bénéfice s'explique principalement par la croissance des résultats liés aux activités d'assurance attendus compte tenu de la MSC constatée pour les services fournis (voir la section « Analyse du mouvement de la MSC » de ce document pour plus de détails) et de la libération pour ajustement au risque en raison de la solide croissance enregistrée au cours des douze derniers mois. L'expérience d'assurance a été favorable sur le plan de l'invalidité, et iA Auto et habitation a enregistré des réclamations inférieures aux prévisions. Ces gains ont néanmoins été plus que compensés par des réclamations de décès supérieures, qui ont donné lieu à une perte d'expérience d'assurance nette de 6 millions de dollars pour le secteur. Soulignons que cette perte sur le plan de la mortalité s'est accompagnée d'un gain correspondant lié à la réserve dans la marge sur services contractuels (MSC).

Gestion de patrimoine – Ce secteur d'activité comprend toutes les activités de gestion de patrimoine de la Société et propose aux particuliers et aux groupes une vaste gamme de solutions d'épargne et de retraite. Dans ce secteur, le bénéfice tiré des activités de base a atteint 65 millions de dollars au premier trimestre, en hausse de 10 % par rapport à la même période un an plus tôt¹⁶. Cette performance est essentiellement attribuable aux bons résultats des filiales de distribution, en raison, surtout, de meilleures marges dans un contexte de taux d'intérêt plus élevés, à l'amélioration des résultats à l'Épargne et retraite collectives et à la bonne croissance du bénéfice attendu sur les activités d'assurance pour les fonds distincts. Il s'agit là de très bons résultats compte tenu du ralentissement des marchés boursiers par rapport à la même période l'an dernier et de la perte d'expérience de 4 millions de dollars qui a été enregistrée en raison de dépenses plus élevées et d'autres éléments de moindre importance. La perte attribuable aux dépenses devrait, pour l'essentiel, s'inverser au cours des prochains trimestres.

Affaires américaines – Ce secteur d'activité, qui comprend toutes les activités de la Société aux États-Unis, offre aux particuliers différents produits d'assurance vie et de garanties pour leurs véhicules. Au premier trimestre, le secteur a enregistré un bénéfice tiré des activités de base de 17 millions de dollars, comparativement à 36 millions de dollars pour la même période en 2022¹⁶. La division de l'Assurance individuelle a connu de bons résultats. Le résultat liés aux activités autres que d'assurance a quant à lui été inférieur en raison d'une composition défavorable des affaires et de ventes inférieures dans la division des Services aux concessionnaires, conséquence d'une diminution de capacité financière et de problèmes de stocks qui persistent. Les résultats de cette division ont par ailleurs été touchés par des dépenses plus élevées, principalement attribuables à des investissements dans le numérique, pour améliorer l'efficacité et l'expérience client, et à des initiatives pour améliorer l'expérience des employés.

Placements – Ce secteur d'activité comprend les activités de placement et de financement de la Société, à l'exception des activités de placement des filiales de distribution en gestion de patrimoine. Dans ce secteur, le bénéfice tiré des activités de base de 108 millions de dollars pour le premier trimestre représente une augmentation de 29 % par rapport à l'année précédente¹⁶. Cette performance, obtenue en dépit du ralentissement des marchés boursiers par rapport à la même période l'an dernier, est essentiellement attribuable à l'optimisation du portefeuille de placements en cours d'année 2022 et à l'augmentation des taux d'intérêt pendant l'année 2022.

Exploitation générale – Ce secteur d'activité déclare toutes les dépenses non affectées aux autres secteurs, comme celles associées à certaines fonctions de soutien général pour la Société. Le bénéfice tiré des activités de base du secteur pour le premier trimestre correspond à une perte de 47 millions de dollars, comparativement à une perte de 32 millions de dollars un an plus tôt¹⁶. L'augmentation est essentiellement attribuable à l'accélération de la transformation numérique, à une meilleure expérience employé, pour favoriser la conservation des talents, et à des projets visant à assurer la conformité réglementaire au regard, principalement, de la norme IFRS 17 et de la Loi 25 du Québec en matière de protection des renseignements personnels.

¹⁶ Il convient de faire preuve de prudence lorsque l'on compare les résultats de 2023 à ceux de 2022 recalculés sous le régime des normes IFRS 17 et IFRS 9 (voir la Note concernant les résultats recalculés de l'année 2022 à la page 2).

ANALYSE DES RÉSULTATS SELON LES FACTEURS DU BÉNÉFICE[†]

L'analyse des résultats selon les facteurs du bénéfice, présentée ci-dessous sur la base du bénéfice tiré des activités de base, porte sur les principaux éléments ayant eu une incidence sur les résultats financiers. Les mesures présentées dans cette analyse ne sont pas des mesures conformes aux IFRS. Elles complètent l'information présentée à la section « Analyse selon les résultats financiers », ci-après, et fournissent des indicateurs supplémentaires pour l'évaluation de la performance financière.

Facteurs du bénéfice – tiré des activités de base – consolidés			
(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Premier trimestre		
	2023	2022 ¹⁷	Variation
Résultat des activités d'assurance (activités de base)			
Libération pour ajustement au risque	59	57	4 %
MSC constatée pour les services fournis	147	125	18 %
Bénéfice attendu sur les contrats d'assurance MRP (méthode de répartition des primes)	24	25	(4 %)
Bénéfice attendu sur les activités d'assurance	230	207	11 %
Effet des nouvelles ventes d'assurance	(14)	(10)	40 %
Gains (pertes) d'expérience d'assurance (activités de base)	(10)	(12)	(17 %)
Total - Résultat des activités d'assurance (activités de base)	206	185	11 %
Résultat d'investissement net (activités de base)	139	127	9 %
Activités autres que d'assurance (activités de base)	70	66	6 %
Autres dépenses (activités de base)	(127)	(101)	26 %
Impôts sur le revenu (activités de base)	(68)	(61)	11 %
Dividendes/distributions des instruments de capitaux	(3)	(6)	(50 %)
Bénéfice tiré des activités de base	217	210	3 %

Bénéfice attendu sur les activités d'assurance[†] – Le bénéfice attendu sur les activités d'assurance représente les bénéfices récurrents liés à l'assurance sur les polices en vigueur durant la période de divulgation. Il s'agit de la somme de la libération pour ajustement au risque, de la MSC constatée pour les services fournis et du bénéfice attendu sur les contrats d'assurance évalués selon la méthode de répartition des primes (MRP). À 230 millions de dollars pour le premier trimestre, ce résultat est 11 % supérieur à ce qu'il était au même trimestre de 2022¹⁷, et s'explique principalement par la contribution de la libération pour ajustement au risque et de la MSC constatée pour les services fournis, attribuables à une très bonne croissance des affaires au cours des 12 derniers mois. La croissance du bénéfice attendu sur les activités d'assurance a été particulièrement forte dans le secteur des Affaires américaines (+26 %), tandis que celui de l'Assurance, Canada affichait une croissance soutenue (+11 %).

Effet des nouvelles ventes d'assurance[†] – L'effet des nouvelles ventes d'assurance correspond à la perte lors de la vente découlant de la souscription de nouvelles affaires considérées comme déficitaires en vertu de IFRS 17 au cours de la période. Le bénéfice anticipé réalisé dans les années suivant l'émission d'un contrat devrait couvrir la charge liée à son émission. Soulignons que le gain lors de la vente généré par la souscription de nouvelles affaires est comptabilisé dans la marge pour services contractuels, au lieu d'être immédiatement pris en compte dans le résultat net. Pour la période de trois mois qui s'est terminée le 31 mars 2023, l'effet des nouvelles ventes d'assurance s'est chiffré à 14 million de dollars. Ce résultat s'explique par les solides résultats de l'Assurance collective en matière de ventes et de conservation et, dans une moindre mesure, par les solides ventes d'assurance individuelle aux États-Unis.

Gains (pertes) d'expérience d'assurance (activités de base)[†] – Les gains (pertes) d'expérience d'assurance (activités de base) représentent l'écart entre les réclamations et dépenses d'assurance attendues et les réclamations et dépenses réelles mesurées selon IFRS 17 et d'autres éléments d'expérience précis. Une perte de 10 millions de dollars a été enregistrée au premier trimestre. L'expérience d'assurance a été favorable sur le plan de l'invalidité, et iAAH a enregistré des réclamations inférieures aux prévisions. Ces gains ont néanmoins été plus que compensés par des réclamations de décès supérieures, qui ont engendré un gain correspondant lié à la réserve dans la MSC, et par une perte dans le secteur de la Gestion de patrimoine, du fait de dépenses plus élevées et d'autres éléments de moindre importance. La perte attribuable aux dépenses devrait, pour l'essentiel, s'inverser au cours des prochains trimestres.

¹⁷ Il convient d'être prudent lors de la comparaison des résultats de 2023 avec ceux de 2022 en vertu des normes IFRS 17 et IFRS 9 (voir la note concernant les résultats recalculés de 2022 à la page 2).

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Résultat des activités d'assurance (activités de base)[†] – Cette mesure correspond à la somme du bénéfice attendu sur les activités d'assurance, de l'effet des nouvelles ventes d'assurance et des gains (pertes) d'expérience d'assurance (activités de base). À 206 millions de dollars pour le premier trimestre, cette mesure est en hausse de 11 % par rapport à la même période un an plus tôt¹⁸. L'écart s'explique par les résultats des trois composantes susmentionnées.

Résultat d'investissement net (activités de base)[†] – Le résultat d'investissement net tiré des activités de base correspond aux produits de placement nets, une fois déduites les charges financières associées au passif des contrats et les dépenses d'investissement prises en compte dans le bénéfice tiré des activités de base. Il comprend tous les effets matériels liés à l'expérience de crédit. À 139 millions de dollars pour le premier trimestre, ce résultat est en hausse de 9 % par rapport au même trimestre en 2022¹⁸. Cette performance, obtenue en dépit du ralentissement des marchés boursiers par rapport à la même période l'an dernier, est essentiellement le résultat de l'optimisation du portefeuille de placements tout au long de 2022 et de l'augmentation des taux d'intérêt pendant l'année 2022.

Activités autres que d'assurance (activités de base)[†] – Les activités autres que d'assurance (activités de base) sont les produits nets des charges des activités autres que d'assurance y compris, sans s'y limiter, les fonds communs de placement, la distribution en gestion de patrimoine et en assurance, les régimes d'avantages sociaux non assurés (RASNA) de l'Assurance collective et les activités de services aux concessionnaires autres que d'assurance. Les activités autres que d'assurance (activités de base) ont totalisé, au premier trimestre, 70 millions de dollars, soit une augmentation de 6 % par rapport à la même période en 2022¹⁸. Cette augmentation est principalement attribuable au solide résultat des filiales de distribution en gestion du patrimoine, partiellement contrebalancé, toutefois, par un résultat inférieur de la division des Services aux concessionnaires aux États-Unis.

Autres dépenses (activités de base)[†] – Les autres dépenses (activités de base) sont des dépenses non attribuables aux contrats d'assurance ou aux activités autres que d'assurance, notamment, sans s'y limiter, les charges et dépenses financières de la Société sur les débetures. Ce résultat s'est chiffré, pour le premier trimestre, à 127 millions de dollars, comparativement à 101 millions de dollars au même trimestre en 2022¹⁸. L'augmentation résulte essentiellement de l'accélération de la transformation numérique, d'une meilleure expérience employé, pour favoriser la conservation des talents, et de projets visant à assurer la conformité réglementaire au regard, principalement, de la norme IFRS 17 et de la Loi 25 du Québec en matière de protection des renseignements personnels.

Impôts sur le revenu (activités de base)[†] – Les impôts sur le revenu (activités de base) représentent la valeur des montants payables en vertu des lois fiscales et comprennent notamment les impôts sur le revenu exigibles et différés. L'impôt sur le revenu de placements des assureurs vie et les taxes sur les primes ne sont pas compris dans ces montants. La charge fiscale comprise dans le bénéfice tiré des activités de base au premier trimestre était de 68 millions de dollars, pour un taux d'imposition effectif de 23,6 %. Cette charge a augmenté au cours du trimestre, en raison d'un ajustement rétroactif ponctuel.

Dividendes/distributions des instruments de capitaux[†] – Les dividendes et distributions des instruments de capitaux propres se sont chiffrés, au premier trimestre, à 3 millions de dollars. Il s'agit de dividendes sur les actions privilégiées émises par une filiale et des distributions sur d'autres instruments de capitaux propres.

Tous ces éléments pris ensemble constituent le bénéfice tiré des activités de base, qui s'élève à 217 millions de dollars pour le premier trimestre de 2023.

¹⁸ Il convient de faire preuve de prudence lorsque l'on compare les résultats de 2023 à ceux de 2022 recalculés sous le régime des normes IFRS 17 et IFRS 9 (voir la Note concernant les résultats recalculés de l'année 2022 à la page 2).

Résultat des activités d'assurance

Produits d'assurance – L'augmentation de 129 millions de dollars des produits d'assurance entre le premier trimestre de 2023 et la même période en 2022 s'explique principalement par la croissance des affaires dans les secteurs de l'Assurance, Canada, de la Gestion de patrimoine et des Affaires américaines. Cette croissance des affaires se reflète principalement dans l'augmentation des revenus provenant de la marge sur les services contractuels constatée pour les services fournis et des revenus relatifs aux contrats évalués selon la méthode de répartition des primes.

Résultat des activités d'assurance – L'augmentation de 21 millions de dollars dans les activités d'assurance entre le premier trimestre de 2023 et la même période en 2022 s'explique par la hausse des produits d'assurance, qui est compensée en majorité par l'augmentation des dépenses d'assurance et dépenses nettes provenant des contrats de réassurance. Ces dépenses ont augmenté en raison de la croissance des activités au cours des douze derniers mois dans le secteur de l'Assurance, Canada.

Résultat d'investissement net

Produits de placement nets – L'augmentation de 6 232 millions de dollars des produits de placement nets entre le premier trimestre de 2023 et le premier trimestre de 2022²⁰ est en grande partie attribuable à une augmentation de la juste valeur des obligations qui supportent les passifs des contrats d'assurance au cours du premier trimestre de 2023 en raison de la baisse des taux d'intérêt. Pour la même période de 2022²⁰, une hausse importante des taux d'intérêt a eu pour effet de faire diminuer la juste valeur de ces actifs.

Résultat d'investissement net – Le résultat d'investissement net de 278 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2023 a bénéficié de variations favorables des marchés boursiers et des taux d'intérêt. Pour le premier trimestre de 2022²⁰, l'impact des variations de marché sur le résultat d'investissement net n'a pas été favorable.

Autres produits et autres charges

Autres produits – La diminution de 25 millions de dollars des autres produits au premier trimestre de 2023 comparativement au même trimestre en 2022 s'explique principalement par la baisse des revenus d'honoraires perçus dans le secteur de la Gestion de patrimoine provenant des fonds communs de placement et des activités de distribution en gestion de patrimoine. Durant la même période, une diminution des ventes dans la division des Services aux concessionnaires du secteur Affaires américaines et une composition défavorable des affaires, a été en grande partie compensée par la croissance des affaires dans le secteur de l'Assurance, Canada.

Autres charges – L'augmentation de 10 millions de dollars des autres charges entre le premier trimestre de 2023 et la même période en 2022 est essentiellement attribuable à l'accélération de la transformation numérique, à une meilleure expérience employé, pour favoriser la conservation des talents, et à des projets visant à assurer la conformité réglementaire au regard, principalement, de la norme IFRS 17 et de la Loi 25 du Québec en matière de protection des renseignements personnels. L'effet de ces dépenses a été compensé en partie par la baisse des dépenses pour les fonds communs de placement et les activités de distribution en gestion de patrimoine en raison de la diminution de l'actif sous gestion et sous administration.

Impôts

Pour le premier trimestre de 2023, la Société rapporte une charge d'impôts de 81 millions de dollars, comparativement à un recouvrement d'impôts de 16 millions de dollars en 2022. Ces montants cadrent avec la variation du revenu avant impôts ainsi qu'avec les ajustements pour l'année en cours et pour les années précédentes.

Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires

Le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires totalise 270 millions de dollars pour le premier trimestre de 2023, comparativement à une perte de 25 millions de dollars pour la période correspondante de 2022. La variation s'explique essentiellement par les facteurs mentionnés dans la présente section.

Le tableau qui suit présente un sommaire des résultats financiers de iA Société financière pour les cinq derniers trimestres.

²⁰ Il convient de faire preuve de prudence lorsque l'on compare les résultats de 2023 à ceux de 2022 recalculés sous le régime des normes IFRS 17 et IFRS 9 (voir la Note concernant les résultats recalculés de l'année 2022 à la page 2).

Autres données financières					
(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2023	2022 ²¹			
	T1	T4	T3	T2	T1
Produits (produits d'assurance, produits de placement nets et autres produits)	3 235	2 031	1 822	(2 348)	(3 101)
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	270	181	1	152	(25)
Résultat par action ordinaire (en dollars)					
De base	2,59 \$	1,72 \$	0,01 \$	1,41 \$	(0,23) \$
Dilué	2,58 \$	1,71 \$	0,01 \$	1,41 \$	(0,23) \$

Opérations entre parties liées

Il n'y a aucune opération importante entre parties liées hors du cours normal des affaires à signaler pour le premier trimestre de 2023.

Liquidités

Afin de maintenir en tout temps un niveau de liquidités suffisant pour honorer ses engagements, la Société conserve une proportion de titres de haute qualité facilement négociables et exerce une gestion rigoureuse de la trésorerie et de l'appariement.

Compte tenu de la volatilité des marchés financiers, la Société effectue des simulations afin de mesurer ses besoins de liquidités selon divers scénarios, dont certains peuvent être qualifiés d'« extrêmes ». À la lumière des simulations faites, et compte tenu de la qualité de son portefeuille de placements, la Société est d'avis que son niveau de liquidités actuel ne constitue pas un enjeu.

Pour plus d'informations sur les risques en matière de liquidités et leur gestion, se référer à la section « Gestion des risques » du *Rapport annuel 2022* de la Société.

De plus, la Société a conclu des engagements de placement et possède une marge de crédit. Les engagements de placement correspondent à divers engagements contractuels qui se rapportent à des offres de prêts commerciaux et résidentiels, à des placements privés, à des coentreprises ainsi qu'à des immeubles qui ne sont pas pris en compte dans les états financiers et qui pourraient ne pas être exécutés.

Pour plus d'informations sur les engagements de la Société, se référer à la note 22 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités du premier trimestre de 2023.

Méthodes comptables et principales estimations comptables

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités du premier trimestre sont établis comme il est décrit dans la note 1, « Information générale », de ces mêmes états financiers.

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement, effectue des estimations et établisse des hypothèses qui influent sur les montants d'actifs et de passifs présentés, sur le résultat net et sur l'information complémentaire. Les résultats réels peuvent différer des meilleures estimations faites par la direction. La direction a exercé son jugement, a effectué des estimations et a établi des hypothèses dont le détail se trouve à la note 2 b) des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités du premier trimestre de 2023.

Le détail des nouvelles méthodes appliquées et des modifications à venir aux méthodes comptables est présenté à la note 3 « Modifications de méthodes comptables » et à la note 4 « Effet de l'adoption de IFRS 17 et de IFRS 9 » des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités du premier trimestre de 2023.

ANALYSE DU MOUVEMENT DE LA MSC

La marge sur services contractuels, ou MSC, est une mesure IFRS 17 qui donne une indication des bénéfices futurs et qui est prise en compte dans le calcul du ratio de solvabilité en tant que capitaux disponibles²². Cette mesure n'est cependant pas exhaustive, au sens où elle ne tient pas compte des besoins en matière de capital, ainsi que des activités autres que d'assurance et des contrats d'assurance évalués selon la MRP²³. La croissance organique de la MSC est une composante de la génération organique de capital, qui est une mesure plus exhaustive.

²¹ Il convient d'être prudent lors de la comparaison des résultats de 2023 avec ceux de 2022 recalculés en vertu des normes IFRS 17 et IFRS 9 (voir la *Note concernant les résultats recalculés de 2022* à la page 2).

²² La MSC, à l'exception de la MSC pour les fonds distincts, représente des capitaux de Catégorie 1 dans le calcul du ratio de solvabilité.

²³ Méthode de répartition des primes

Les ratios de levier financier étaient en baisse au premier trimestre, en raison du rachat d'actions privilégiées, comme il en est question dans la section « Faits saillants » du présent document. Le ratio de couverture s'établissait quant à lui, le 31 mars 2023, à 11,8x. Il convient de souligner que le calcul de cette mesure comprend les bénéfices des neuf premiers mois de 2022³⁰.

Valeur comptable par action ordinaire et capitalisation boursière ³¹			
	31 mars 2023	31 décembre 2022	31 mars 2022
Valeur comptable par action ordinaire ³¹	64,69 \$	63,00 \$	61,80 \$
Nombre d'actions ordinaires en circulation	103 568 109	104 772 775	107 643 177
Valeur de l'action à la clôture	85,66 \$	79,27 \$	76,01 \$
Capitalisation boursière	8 872 M\$	8 305 M\$	8 182 M\$

La valeur comptable par action ordinaire³¹ s'établissait à 64,69 \$ au 31 mars 2023, en hausse de 3 % par rapport au 31 décembre 2022 et de 5 % au cours des douze derniers mois. La variation au cours du trimestre est essentiellement attribuable à l'apport des résultats non distribués pour la période.

Le nombre d'actions ordinaires en circulation a diminué de 1 204 666 au cours du trimestre, ce qui s'explique par le rachat et l'annulation de 1 344 066 actions ordinaires en circulation dans le cadre de l'offre publique de rachat d'actions (OPRA) dans le cours normal des activités de la Société, partiellement compensés par l'exercice d'options d'achat d'actions dans le cadre du régime d'options d'achat d'actions pour la haute direction.

Au 31 mars 2023, la capitalisation boursière de la Société avoisinait les 8,9 milliards de dollars, ce qui représente une hausse de 7 % au cours du premier trimestre et de 8 % sur les douze derniers mois, principalement en raison de la variation de la valeur des actions ordinaires de la Société, qui a plus que compensé l'effet de la diminution du nombre d'actions ordinaires en circulation dont il est question plus haut.

En vertu du programme de rachat d'actions ordinaires dans le cours normal de ses activités, la Société peut racheter, entre le 14 novembre 2022 et le 13 novembre 2023, jusqu'à 5 265 045 actions ordinaires, soit environ 5 % des 105 300 913 actions ordinaires émises en circulation en date du 1^{er} novembre 2022. Comme il l'a été mentionné, un total de 1,344,066 actions ont été rachetées et annulées pendant le trimestre, pour une valeur totale de 111 millions de dollars. Un total de 1 900 954 actions, ou 1,8 % des actions ordinaires émises en circulation au 1^{er} novembre 2022 ont été rachetées entre le 14 novembre 2022 et le 31 mars 2023.

PLACEMENTS

Composition des placements			
(En millions de dollars, sauf indication contraire)	31 mars 2023	31 décembre 2022	31 mars 2022
Valeur comptable des placements	40 662	39 255	41 791
Répartition des placements par catégories d'actifs			
Obligations	68,3 %	68,2 %	70,3 %
Actions	9,5 %	10,3 %	9,7 %
Prêts	9,2 %	9,4 %	9,3 %
Immeubles de placement	4,4 %	4,6 %	4,5 %
Trésorerie et placements à court terme	4,8 %	3,5 %	3,4 %
Autres	3,8 %	4,0 %	2,8 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %

La valeur totale du portefeuille de placements totalisait plus de 41 milliards de dollars au 31 mars 2023, en hausse de 4 % par rapport au 31 décembre 2022. Cette augmentation s'explique essentiellement par l'incidence d'une baisse des taux d'intérêt sur la juste valeur du portefeuille. Le tableau ci-dessus donne les principales catégories d'actifs qui composent le portefeuille de placements de la Société.

³⁰ Il convient de faire preuve de prudence lorsque l'on compare les résultats de 2023 à ceux de 2022 recalculés sous le régime des normes IFRS 17 et IFRS 9 (voir la Note concernant les résultats recalculés de l'année 2022 à la page 2).

³¹ La valeur comptable par action ordinaire est une mesure financière calculée en divisant les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période; toutes les composantes de cette mesure sont des mesures conformes aux IFRS.

Qualité des placements			
(En millions de dollars, sauf indication contraire)	31 mars 2023	31 décembre 2022	31 mars 2022
Obligations – Proportion des titres cotés BB et moins	0,80 %	0,90 %	1,00 %
Prêts hypothécaires – Proportion des prêts titrisés et assurés ³²	23,0 %	23,3 %	25,7 %
Prêts hypothécaires – Proportion des prêts assurés	48,0 %	47,5 %	46,6 %
Immeubles de placement – Taux d'occupation	85,7 %	88,3 %	91,4 %
Prêts automobiles – Prêts dépréciés en pourcentage des prêts bruts	0,33 %	0,35 %	0,26 %
Prêts automobiles – Provision pour pertes de crédit en pourcentage du montant des prêts bruts	4,89 %	4,93 %	3,30 %

Les indicateurs présentés dans le tableau ci-dessus confirment la qualité du portefeuille de placements. En ce qui concerne les immeubles de placement, le taux d'occupation est demeuré à un niveau raisonnable, supérieur à celui du marché canadien des bureaux.

Instruments financiers dérivés			
(En millions de dollars, sauf indication contraire)	31 mars 2023	31 décembre 2022	31 mars 2022
Montant notionnel total (G\$)	42	38	30
Risque de crédit de la Société			
AA - ou supérieur	100 %	100 %	100 %
A +	—	—	—
Juste valeur positive	985	990	633
Juste valeur négative	1 250	1 465	1 123

La Société utilise des instruments financiers dérivés dans le cours normal de sa gestion des risques qui découlent des fluctuations des taux d'intérêt, des marchés boursiers, des devises et des justes valeurs des actifs investis. Ces instruments sont composés de divers contrats tels des swaps de taux d'intérêt, des contrats d'indices de marché et de taux de change, des contrats à terme de gré à gré, des contrats à terme standardisés et, finalement, des options sur indices de marché et devise.

Les instruments financiers dérivés de la Société sont utilisés dans le cadre du programme de couverture dynamique des risques (*hedging program*). Ce programme vise à atténuer la sensibilité des garanties liées à certains produits de fonds distincts aux fluctuations des taux d'intérêt et des marchés boursiers. Les instruments financiers dérivés de la Société sont également utilisés afin de couvrir le risque de change et le risque lié aux taux d'intérêt de la Société ainsi que dans le cadre de stratégies de placement qui réduisent le profil de risque de la Société.

La juste valeur positive représente les montants qui sont payables à la Société par les différentes contreparties et elle fluctue d'une période à une autre, selon l'évolution des taux d'intérêt, des marchés boursiers et des taux de change. La juste valeur négative représente, à l'inverse, le montant payable par la Société aux différentes contreparties.

Pour plus d'informations, se référer aux notes 5 et 8 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

DÉCLARATION DE DIVIDENDE

Le conseil d'administration de iA Société financière a approuvé le versement d'un dividende trimestriel de 0,7650 \$ par action ordinaire en circulation de iA Société financière, ce qui représente une augmentation de 9 cents par action ou de 13 % par rapport au dividende versé au dernier trimestre.

Le conseil d'administration de iA Assurance a approuvé le versement d'un dividende trimestriel de 0,2875 \$ par action privilégiée à dividende non cumulatif de catégorie A – série B de iA Assurance. Au premier trimestre de 2023, iA Assurance n'a versé aucun dividende à l'unique porteur de ses actions ordinaires, iA Société financière. Pour le deuxième trimestre de 2023, le conseil d'administration de iA Assurance a approuvé la déclaration d'un dividende de 200 millions de dollars à l'unique porteur de ses actions ordinaires, iA Société financière.

³² Une portion négligeable des prêts titrisés et assurés pouvait ne pas être assurée à la fin du trimestre.

Voici les montants et les dates de paiement et de clôture des registres pour les actions ordinaires de iA Société financière et les différentes catégories d'actions privilégiées de iA Assurance.

Déclaration de dividende				
	Montant	Date de paiement	Date de clôture	
Action ordinaire – iA Société financière	0,7650 \$	15 juin 2023	26 mai 2023	
Action privilégiée de catégorie A – série B – iA Assurance	0,2875 \$	30 juin 2023	26 mai 2023	Dividende non cumulatif

Notons que tous les dividendes versés par iA Société financière sur ses actions ordinaires et par iA Assurance sur ses actions privilégiées sont des dividendes déterminés en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute législation fiscale provinciale et territoriale correspondante.

Réinvestissement des dividendes

Les actionnaires inscrits qui souhaitent adhérer au régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions de iA Société financière pour réinvestir le prochain dividende qui sera versé le 15 juin 2023 doivent s'assurer que le formulaire à cet effet dûment rempli parvient à Computershare au plus tard à 16 h le 18 mai 2023. Pour savoir comment vous inscrire, visitez le site Internet de iA Groupe financier, à l'adresse ia.ca, sous l'onglet *À propos*, à la section *Relations avec les investisseurs/Dividendes*. Il est à noter que les actions ordinaires émises en vertu du régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions de iA Société financière seront achetées sur le marché secondaire et qu'aucun escompte ne s'appliquera.

GESTION DES RISQUES – MISE À JOUR

La section « Gestion des risques - Mise à jour » du présent rapport de gestion contient certaines informations requises en vertu de IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir* des Normes internationales d'information financière (IFRS) concernant la nature et l'étendue des risques découlant des instruments financiers. Ces informations, qui se trouvent dans les sections ombragées, font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour la période terminée le 31 mars 2023, considérant que la norme permet des renvois entre les notes afférentes aux états financiers et le rapport de gestion. En raison des renvois qui sont faits aux états financiers, la terminologie utilisée dans cette section est celle que l'on retrouve en général dans les états financiers.

Au 31 mars 2023, la Société a mis à jour certaines parties de la section sur la gestion des risques de son *Rapport annuel 2022*. Étant donné que les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités sont préparés conformément à la norme IAS 34 *Information financière intermédiaire* et qu'ils ne contiennent donc pas toutes les informations requises dans des états financiers annuels complets, ils doivent être lus conjointement avec les *États financiers consolidés* pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 ainsi qu'avec le *Rapport annuel 2022*, qui ont été préparés conformément aux normes IFRS 4 et IAS 39. Ainsi, l'information sur la gestion des risques figurant dans le *Rapport annuel 2022* est pertinente pour les états financiers consolidés intermédiaires non audités résumés au 31 mars 2023, sauf pour les sections ci-dessous, qui ont été mises à jour. Le profil de risque de la Société n'a pas été modifié significativement concernant le risque stratégique, le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque concernant les modèles, le risque opérationnel et le risque juridique, réglementaire et d'atteinte à la réputation.

Risque d'assurance

Le risque d'assurance correspond au risque de perte financière découlant de montants de prestations réelles plus élevés que ceux prévus au moment de la conception et de la tarification des produits. Ce risque est lié aux facteurs de risque suivants :

Comportement des titulaires de polices – Risque de variation défavorable du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux de déchéance ou du modèle de paiement des primes par rapport aux hypothèses;

Mortalité – Risque de variation défavorable du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux de mortalité;

Morbidité – Risque de variation défavorable du niveau, de la tendance ou de la volatilité, qui représente une augmentation des taux de survenance ou une diminution des taux de cessation à l'égard des réclamations d'assurance invalidité ou maladie;

Dépenses – Risque de variation défavorable des coûts prévus pour la gestion et le traitement des contrats ainsi que des coûts indirects qui y sont associés;

Autres risques d'assurance – La Société est également exposée à d'autres risques d'assurance qui n'ont pas d'incidence significative sur ses états financiers.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Risque de taux d'intérêt et d'écart de crédit – Une des activités de base d'un assureur consiste à investir les primes reçues des clients dans le but ultime de verser des prestations éventuelles dont l'échéance peut être éloignée dans le temps et incertaine, notamment en ce qui touche les prestations au décès et les versements de rentes. Le risque de taux d'intérêt et d'écart de crédit est le risque de perte financière associé aux fluctuations des taux d'intérêt ou des écarts de crédit. Il peut survenir si les flux monétaires de l'actif ne peuvent pas être réinvestis à des taux d'intérêt suffisamment élevés par rapport aux taux d'intérêt et d'écarts de crédit implicites du passif correspondant, ou si un actif doit être liquidé afin de reproduire les flux monétaires du passif et donc qu'une perte de valeur marchande en résulte en raison d'une hausse des taux d'intérêt ou d'écarts de crédit. Ce risque dépend de la répartition des actifs de la Société, de son positionnement actif-passif, de facteurs externes qui influencent les marchés, de la nature des garanties intrinsèques des produits et des options des titulaires de polices.

Afin d'atténuer ces risques, la Société a élaboré un processus de réplcation des passifs qui prend en considération les caractéristiques des passifs financiers liés à chaque type de produit de rente et d'assurance. Parmi les considérations importantes prises en compte dans ce processus de réplcation, mentionnons la structure des flux monétaires prévus et le degré de certitude quant à leur échéance, le type de rendement (fixe ou variable), l'existence d'options ou de garanties inhérentes aux actifs et aux passifs, ainsi que la disponibilité d'actifs appropriés sur le marché. Ce processus de réplcation permet alors à la Société de déterminer et de sélectionner des stratégies de placement pour atteindre ses objectifs de rendement global ajustés au risque dans ses diverses limites d'appétit et de tolérance au risque.

Les stratégies d'investissement sont établies selon les caractéristiques des passifs financiers liés à chaque produit. Deux importantes stratégies de la Société sont décrites ci-dessous.

1- Stratégie de gestion globale des portefeuilles

Cette stratégie couvre la vaste majorité du passif (actif) relatif aux contrats d'assurance et du passif relatif aux contrats d'investissement et dépôts du fonds général de la Société. Elle englobe, entre autres, des produits d'assurance individuelle et collective, des rentes et des comptes à intérêt garanti. Elle couvre principalement les passifs de tous types d'échéances et les structures de flux monétaires des passifs. Pour cette catégorie, la Société préconise une stratégie de gestion des placements visant à optimiser le rendement à long terme des actifs tout en maintenant des critères stricts de réplcation actif-passif. Entre autres, des techniques de portefeuille de réplcation des passifs sont utilisées et combinées avec des limites de réplcation de durée de taux et d'écart de crédit clés pour atténuer l'exposition globale au risque. La Société a établi des limites de risque de taux d'intérêt et d'écart de crédit dans son énoncé d'appétit et de tolérance au risque. La diversification est un principe clé et une conviction qui guide l'allocation globale d'actifs et les limites d'exposition.

La Société utilise des actifs de grande qualité, constitués principalement de titres à revenu fixe à longue échéance (dettes gouvernementales, d'entreprises et privées), d'actifs à revenu non fixe (actions privées, immeubles de placement, infrastructures, actions ordinaires et privilégiées, indices boursiers, options sur indices boursiers et unités de fonds de placement), pour optimiser le risque et le rendement de cette catégorie de passifs. La répartition des actifs vise à obtenir un rendement optimal, en tenant compte des exigences de capital, des attentes concernant la structure des taux d'intérêt et des rendements des marchés boursiers. La stratégie tient en même temps compte des contraintes imposées par l'énoncé d'appétit et de tolérance au risque ainsi que des politiques de placement.

Les dérivés peuvent également être utilisés pour améliorer le positionnement actif-passif du portefeuille ou améliorer son rendement ajusté en fonction du risque.

2- Stratégie des comptes de polices d'assurance vie universelle

Cette stratégie couvre le passif (actif) relatif aux contrats d'assurance du fonds général de la Société qui est lié aux comptes des polices d'assurance vie universelle. Le rendement sur ce passif est déterminé en fonction d'un indice de marché ou d'un indice de portefeuille. Pour ce passif, le processus de réplcation est réalisé en utilisant des actifs dont les caractéristiques correspondent à celles des passifs, ou à celles de l'indice de référence, de manière à répliquer de façon stricte les rendements relatifs aux comptes sous-jacents.

Pour les comptes indicieux gérés et les comptes gérés dont le rendement varie en fonction d'un fonds ou d'un indice, l'impact sur le résultat net d'une variation des marchés boursiers appliquée aux actifs serait négligeable, puisqu'une variation équivalente serait appliquée aux passifs correspondants.

Risque relatif au taux d'actualisation ultime – La Société estime les taux d'intérêt au-delà de 30 ans, car ces données ne sont pas observables sur le marché. Pour établir une courbe de taux d'actualisation, un taux d'actualisation ultime est fixé et une méthodologie d'interpolation est appliquée entre le dernier point relatif aux données observables et le taux d'actualisation ultime. Un taux d'actualisation ultime représente la somme de deux hypothèses : un taux sans risque ultime et une prime d'illiquidité ultime. Les deux hypothèses peuvent évoluer dans le temps, et les variations qui en découlent ont une incidence sur le résultat net de la Société.

Risque lié aux actions – Le risque lié aux actions représente le risque de perte financière liée à un changement dans la valeur des actions sur le marché. La Société est exposée à ce risque de diverses manières dans ses activités régulières en raison : a) des produits sur les actifs détenus dans le fonds général; b) des effets sur le passif (actif) relatif aux contrats d'assurance lié aux polices d'assurance vie universelle et aux produits relatifs aux fonds distincts; et c) des revenus nets relatifs à l'actif sous gestion ainsi qu'à l'actif sous administration.

Afin d'assurer une saine gestion de l'exposition au marché, l'énoncé d'appétit et de tolérance au risque et les politiques de placement de la Société définissent des limites quantitatives et qualitatives d'utilisation des actifs à revenu non fixe. La composition cible de l'actif sous forme d'actifs à revenu non fixe vise à maximiser les rendements de la Société ajustés en fonction du risque.

MISE EN GARDE ET RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Pendant la période intermédiaire terminée le 31 mars 2023, la Société n'a apporté aucun changement à son contrôle interne à l'égard de l'information financière ayant eu une incidence importante, ou raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante, sur ses activités de contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières

iA Société financière et iA Assurance (ci-après « la Société ») dans cette section pour référer à chacune de façon individuelle) publient leurs résultats et leurs états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Toutefois, elles publient également certaines mesures ou certains ratios financiers qui ne sont pas conformes aux IFRS (« non conformes aux IFRS »). Une mesure est considérée comme non conforme aux IFRS aux fins de la législation canadienne sur les valeurs mobilières lorsqu'elle est présentée autrement que selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) utilisés pour les états financiers audités de la Société. Cette dernière emploie des mesures non conformes aux IFRS lorsqu'elle évalue ses résultats et mesure sa performance. La Société est d'avis que les mesures non conformes aux IFRS fournissent des renseignements additionnels pour mieux comprendre ses résultats financiers et effectuer une meilleure analyse de son potentiel de croissance et de bénéfice, et qu'elles facilitent la comparaison des résultats trimestriels et annuels de ses activités courantes. Comme les mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de définitions ou de significations normalisées, il est possible qu'elles diffèrent des mesures financières non conformes aux IFRS utilisées par d'autres sociétés et elles ne doivent pas être considérées comme une alternative aux mesures de performance financière déterminées conformément aux IFRS. La Société incite fortement les investisseurs à consulter l'intégralité de ses états financiers et de ses autres rapports déposés auprès d'organismes publics, et à ne pas se fier à une mesure financière unique, quelle qu'elle soit. Les mesures financières non conformes aux IFRS sont souvent accompagnées des mesures financières conformes aux IFRS et comparées avec ces dernières afin d'en établir la concordance. Pour certaines mesures financières non conformes aux IFRS, il n'existe toutefois aucune mesure directement comparable selon les IFRS.

Le **Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières** des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (le « Règlement 52-112 ») établit les exigences de communication applicables, respectivement, à chacune des catégories suivantes de mesures non conformes aux IFRS utilisées par iA Groupe financier :

- *Mesures financières non conformes aux IFRS*, qui représentent la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus et, en ce qui concerne leur composition, excluent un montant qui entre dans la composition de la mesure financière la plus directement comparable présentée dans les états financiers de base de la Société ou comprennent un montant qui en est exclu;
- *Ratios non conformes aux IFRS*, exprimés sous forme de ratio, de fraction, de pourcentage ou de représentation similaire, dont au moins l'une des composantes est une mesure financière non conforme aux IFRS, et qui ne sont pas présentés dans les états financiers de la Société;
- *Mesures financières supplémentaires*, communiquées périodiquement en vue de représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus et qui ne sont pas présentés dans les états financiers de la Société;
- *Mesures de gestion du capital*, qui sont des mesures financières visant à permettre à une personne physique d'évaluer les objectifs, les procédures et les processus que la Société a adoptés pour gérer son capital;
- *Mesures sectorielles*, qui combinent les mesures financières pour au moins deux secteurs à présenter de la Société, et qui ne sont pas présentées dans les états financiers de celle-ci.

Les mesures financières non conformes aux IFRS, les ratios non conformes aux IFRS et les mesures financières supplémentaires utilisées par la Société sont décrits ci-après. Des renseignements supplémentaires sont fournis, de même qu'une description de la concordance avec la mesure IFRS la plus proche, le cas échéant.

Les mesures non conformes aux IFRS publiées par iA Société financière dans le présent document sont :

- Rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE) :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Un ratio, exprimé sous forme de pourcentage, obtenu en divisant le revenu net consolidé disponible aux actionnaires ordinaires par la moyenne des capitaux propres attribuables à ces actionnaires pour la période;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure générale de l'efficacité de la Société dans l'utilisation des capitaux propres.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

- Bénéfice tiré des activités de base (IFRS 4) :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières non conformes aux IFRS constituant de l'information historique;
 - *Définition* : Exclut du bénéfice (pertes) divulgué l'impact des éléments suivants, qui créent de la volatilité dans les résultats de la Société en vertu des IFRS ou qui ne sont pas représentatifs de sa performance opérationnelle sous-jacente :
 - a. les impacts des marchés qui diffèrent des meilleures estimations faites par la direction, y compris l'incidence des rendements générés par les marchés financiers et les changements dans les taux d'intérêt liés (i) aux frais de gestion perçus relativement à l'actif sous gestion ou sous administration (RFG), (ii) aux polices d'assurance vie universelle, (iii) au niveau d'actifs appariant les engagements à long terme et (iv) au programme de gestion dynamique des risques rattachés aux garanties des fonds distincts;
 - b. les changements d'hypothèses et les mesures prises par la direction;
 - c. les gains et pertes sur des acquisitions ou des dispositions d'entreprises, y compris les frais d'acquisition, d'intégration et de restructuration;
 - d. l'amortissement d'immobilisations incorporelles à durée de vie limitée et liées à des acquisitions;
 - e. la charge de retraite non liée aux activités de base, qui représente la différence entre le rendement des actifs (revenus d'intérêts sur les actifs du régime) calculé en utilisant le rendement attendu des actifs du régime et le taux d'actualisation du régime de retraite prescrit par les IFRS; et
 - f. des éléments particuliers que la direction juge non représentatifs de la performance de la Société, notamment (i) des provisions ou règlements de dossiers judiciaires importants, (ii) des gains et des pertes d'impôts inhabituels sur le revenu, (iii) des charges significatives pour dépréciation liées au goodwill et à des immobilisations incorporelles et (iv) d'autres gains et pertes inhabituels particuliers;

Remarque : Cette définition du bénéfice tiré des activités de base est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2021. Les résultats tirés des activités de base pour les périodes qui précèdent le 1^{er} janvier 2021 qui sont présentés aux fins de comparaison ont cependant aussi été calculés à partir de cette définition. Les changements apportés à la définition du bénéfice tiré des activités de base au début de 2021 sont conformes à l'évolution constante des affaires et aident à mieux refléter et évaluer la performance opérationnelle sous-jacente de la Société, tout en demeurant cohérents avec le concept général de la mesure et en maintenant une continuité avec la définition précédente;
 - *Raison d'être* : La définition du bénéfice tiré des activités de base fournit une mesure supplémentaire pour comprendre la performance opérationnelle de la Société comparativement au bénéfice net selon les IFRS. Le bénéfice tiré des activités de base aide également à expliquer les résultats d'une période à une autre en excluant les éléments qui ne sont pas représentatifs de la performance opérationnelle de la Société d'une période à une autre. De plus, le bénéfice tiré des activités de base de même que le résultat net attribué aux actionnaires servent de base à la direction pour la planification et l'établissement des priorités stratégiques. Ainsi, cette mesure est utile pour comprendre comment la direction perçoit la performance opérationnelle sous-jacente de la Société et aide à mieux comprendre la capacité de la Société de générer des bénéfices et à évaluer ses affaires à long terme;
 - *Rapprochement* : Le « résultat net attribué aux actionnaires ordinaires » est la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable présentée dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure, et un rapprochement avec cette mesure est effectué dans le présent document.
- Bénéfice tiré des activités de base (IFRS 17) :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières non conformes aux IFRS constituant de l'information historique;
 - *Définition* : Exclut du bénéfice (pertes) divulgué l'impact des éléments suivants, qui créent de la volatilité dans les résultats de la Société en vertu des IFRS ou qui ne sont pas représentatifs de sa performance opérationnelle sous-jacente. Chacun de ces éléments est catégorisé comme une mesure financière supplémentaire, et il n'existe pas, pour les éléments en question, de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure, aucun rapprochement n'étant par ailleurs disponible :
 - a. les impacts des marchés qui diffèrent des attentes de la direction, y compris l'incidence des marchés des actions et des immeubles de placement, des taux d'intérêt et des variations des taux de change sur le résultat d'investissement net (dont l'incidence sur le résultat des produits de placement net et sur les charges financières des contrats d'assurance et de réassurance) et sur le résultat des activités d'assurance (c.-à-d. sur les pertes et les reprises de pertes sur les contrats déficitaires comptabilisés selon la méthode d'évaluation des honoraires variables). Les attentes de la direction comprennent :
 - i. un rendement annuel à long terme attendu (entre 8 et 9 %, en moyenne) sur les investissements d'actifs à revenu non fixe (actions publiques et privées, immeubles de placement et infrastructures) n'ayant pas leurs revenus transférés,
 - ii. les taux d'intérêt (y compris les écarts de crédit) observés sur les marchés au début du trimestre demeureront inchangés pendant le trimestre et les taux d'actualisation du passif pour la période non observable changeront comme l'indique la courbe des taux d'actualisation au début du trimestre,

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

- iii. les taux de change au début du trimestre demeureront inchangés pendant le trimestre;
- b. les changements d'hypothèses et les mesures prises par la direction;
- c. les gains et pertes sur des acquisitions ou des dispositions d'entreprises, y compris les frais d'acquisition, d'intégration et de restructuration;
- d. l'amortissement d'immobilisations incorporelles à durée de vie limitée et liées à des acquisitions;
- e. la charge de retraite non liée aux activités de base, qui représente la différence entre le rendement des actifs (revenus d'intérêts sur les actifs du régime) calculé en utilisant le rendement attendu des actifs du régime et le taux d'actualisation du régime de retraite prescrit par les IFRS;
- f. des éléments particuliers que la direction juge non représentatifs de la performance de la Société, notamment (i) des provisions ou règlements de dossiers judiciaires importants, (ii) des gains et des pertes d'impôts inhabituels sur le revenu, (iii) des charges significatives pour dépréciation liées au goodwill et à des immobilisations incorporelles et (iv) d'autres gains et pertes inhabituels particuliers.

Les impôts sur le revenu applicables aux éléments susmentionnés sont aussi exclus du bénéfice divulgué. Le bénéfice tiré des activités de base comprend tous les effets matériels liés à l'expérience de crédit.

- *Raison d'être* : La définition du bénéfice tiré des activités de base fournit une mesure supplémentaire pour comprendre la performance opérationnelle sous-jacente de la Société comparativement au bénéfice net selon les IFRS. Le bénéfice tiré des activités de base aide également à expliquer les résultats d'une période à une autre en excluant les éléments qui ne sont simplement pas représentatifs de la performance opérationnelle de la Société d'une période à une autre. De plus, le bénéfice tiré des activités de base de même que le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires servent de base à la direction pour la planification et l'établissement des priorités stratégiques. Ainsi, cette mesure est utile pour comprendre comment la direction perçoit la performance opérationnelle sous-jacente de la Société et aide à mieux comprendre la capacité de la Société de générer des bénéfices et à évaluer ses affaires à long terme.
 - *Rapprochement* : Le « résultat net attribué aux actionnaires ordinaires » est la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable présentée dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure, et un rapprochement avec cette mesure est effectué dans le présent document.
- Bénéfice par action ordinaire (BPA) tiré des activités de base :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
 - *Définition* : Obtenu en divisant le bénéfice tiré des activités de base par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires dilués;
 - *Raison d'être* : Utilisé pour mieux comprendre la capacité de la Société à générer des bénéfices renouvelables, en plus de constituer un indicateur supplémentaire pour l'évaluation de la performance financière de la Société;
 - *Rapprochement* : Le « résultat par action ordinaire (BPA) » est la mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable présentée dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure, et un rapprochement avec cette mesure est présenté dans le présent document.
 - Rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE) tiré des activités de base :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
 - *Définition* : Un ratio, exprimé sous forme de pourcentage, obtenu en divisant le bénéfice tiré des activités de base consolidé par la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure générale de l'efficacité de la Société dans l'utilisation des capitaux propres, fondée sur le bénéfice tiré des activités de base, en plus de constituer un indicateur supplémentaire pour l'évaluation de la performance financière de la Société;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.
 - Composantes des facteurs du bénéfice (FDB), divulgué et tiré des activités de base :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Présente les bénéfices répartis selon les principaux facteurs suivants :
 - a. le *résultat des activités d'assurance*, soit la somme des composantes suivantes (nettes de réassurance, le cas échéant) :
 1. le *bénéfice attendu sur les activités d'assurance*, qui représentent les bénéfices récurrents liés à l'assurance sur les polices en vigueur durant la période de déclaration. Il s'agit de la somme des composantes suivantes :
 - libération pour ajustement au risque, soit la variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour les risques expirés;
 - MSC constatée pour les services fournis, soit la marge pour services contractuels comptabilisée dans le résultat net pour les services fournis au cours de la période;

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

- bénéfice attendu sur les contrats d'assurance MRP, soit le résultat des activités d'assurance (produits d'assurance, nets des dépenses d'assurance engagées pour ces services) pour les contrats d'assurance évalués selon la méthode de la répartition des primes (MRP), dont sont exclus les gains (pertes) d'expérience estimés.
 - 2. *l'effet des nouvelles ventes d'assurance*, soit la perte au point de vente découlant de la souscription de nouvelles affaires considérées comme déficitaires en vertu de IFRS 17 au cours de la période. Le bénéfice anticipé réalisé dans les années suivant l'émission d'un contrat devrait couvrir la charge liée à son émission. Le gain généré par la souscription de nouvelles affaires non déficitaires selon la définition qu'en donne IFRS 17 est comptabilisé dans la marge pour services contractuels (et non dans le résultat net).
 - 3. les *gains (pertes) d'expérience*, qui représentent l'écart entre les réclamations et dépenses d'assurance attendues et les réclamations et dépenses réelles, mesurées selon IFRS 17. Sont également compris ici : 1) les gains (pertes) d'expérience estimés sur les réclamations et dépenses d'assurance de contrats évalués selon la méthode de répartition des primes, 2) les ajustements liés aux services actuels et passés, 3) l'expérience d'assurance liée aux services futurs pour les contrats déficitaires et 4) l'expérience de marché pour les contrats déficitaires évalués selon la méthode des honoraires variables. Les gains (pertes) d'expérience d'assurance correspondent aux gains (pertes) d'expérience excluant l'expérience de marché pour les contrats déficitaires mesurés selon la méthode des honoraires variables.
 - 4. les *changements d'hypothèses d'assurance et les mesures prises par la direction*, soit l'effet sur le revenu net avant impôt résultant des changements, sur les contrats déficitaires, dans les méthodes et hypothèses non financières liées aux services futurs ou autres mesures prises par la direction. Des changements aux hypothèses non financières peuvent survenir lorsque la Société s'assure de la suffisance de son passif compte tenu de ses propres résultats en matière de mortalité, de morbidité, d'abandons, de dépenses et d'autres facteurs. Les mesures prises par la direction représentent l'effet des mesures adoptées en dehors de l'exploitation normale de la Société, y compris, sans s'y limiter, des changements dans la méthodologie, de l'amélioration des modèles et des effets d'acquisitions, de fusions et de dispositions.
- b. *le résultat d'investissement net*, soit la somme des composantes suivantes (nettes de réassurance, le cas échéant) :
1. *le résultat d'investissement net tiré des activités de base*, soit les produits de placement nets, nets des charges financières associées au passif des contrats et nets des dépenses d'investissement prises en compte dans le bénéfice tiré des activités de base. Ce résultat comprend tous les effets matériels liés à l'expérience de crédit, mais les charges financières sur les débetures en sont exclues.
 2. les *gains (pertes) d'expérience du marché*, qui sont les effets sur les produits de placement nets et sur les charges financières associées au passif des contrats des variations réelles des marchés (p. ex. marchés boursiers, taux d'intérêt et taux de change) qui diffèrent des attentes.
 3. les *changements d'hypothèses financières et autres*, soit l'effet sur le revenu net avant impôt résultant des changements dans les méthodes et les hypothèses financières. Des changements aux hypothèses financières peuvent survenir lorsque la Société s'assure de la suffisance de son passif.
- c. les *activités autres que d'assurance*, c'est-à-dire les produits nets des charges des activités autres que d'assurance y compris, sans s'y limiter, les fonds communs de placement, la distribution en gestion de patrimoine et en assurance, les régimes d'avantages sociaux non assurés (RASNA) et les activités de services aux concessionnaires autres que d'assurance.
- d. les *autres dépenses*, qui sont les dépenses non attribuables aux contrats d'assurance ou aux activités autres que d'assurance, notamment – sans s'y limiter – les dépenses d'exploitation générale, l'amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, les charges financières sur les débetures et la dépréciation d'actifs et de l'achalandage.
- e. les *impôts sur le revenu*, qui représentent la valeur des montants payables en vertu des lois fiscales et qui comprennent notamment les impôts sur le revenu exigibles et différés. L'impôt sur le revenu de placements des assureurs vie et les taxes sur les primes ne sont pas compris dans ces montants.
- f. les *dividendes/distributions des instruments de capitaux*, qui correspondent aux dividendes sur les actions privilégiées émises par une filiale et aux distributions sur les autres instruments de capitaux propres.
- *Raison d'être* : Fournissent davantage d'information pour évaluer la performance financière de la Société et un outil supplémentaire pour aider les investisseurs à mieux comprendre d'où provient la création de valeur pour les actionnaires.
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable pour les composantes des FDB dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.
 - « résultat des activités d'assurance » : correspond à la mesure conforme aux IFRS du même nom présentée dans les états financiers de la Société.
 - « résultat d'investissement net » : le « résultat d'investissement net » présenté dans les états financiers de la Société constitue la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable. Le présent document contient un rapprochement avec cette mesure.

¹ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

- Analyse du mouvement de la MSC :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires.
 - *Définition* : Présente le mouvement de la marge pour services contractuels (MSC), net de réassurance, selon la répartition suivante :
 - le *mouvement organique de la MSC*, duquel sont exclus les effets d'éléments engendrant une volatilité indue, ou qui ne seraient pas représentatifs de la performance opérationnelle sous-jacente d'une période à l'autre, et qui aide à mieux comprendre la création permanente de valeur mesurée par la MSC, selon une approche similaire à celle du bénéfice tiré des activités de base. Il correspond à la somme des composantes suivantes :
 - *l'effet des nouvelles ventes d'assurance*, soit la MSC établie à partir des contrats d'assurance non déficitaires initialement comptabilisés dans la période. Les effets de nouveaux contrats de réassurance inhabituels sur les contrats en vigueur catégorisés comme des mesures prises par la direction en sont exclus.
 - la *croissance financière organique*, soit le mouvement de la MSC attribuable 1) au rendement attendu des actifs des éléments sous-jacents (pour les contrats d'assurance évalués selon la méthode des honoraires variables); et 2) à l'intérêt capitalisé basé sur les taux d'actualisation initiaux (pour les contrats d'assurance évalués selon la méthode générale).
 - les *gains (pertes) d'expérience d'assurance*, soit une expérience non financière liée aux services futurs (p. ex. comportement des titulaires de polices qui différerait des attentes) dans le cadre de contrats non déficitaires.
 - la *MSC constatée pour les services fournis*, soit la MSC comptabilisée dans le résultat net pour les services fournis durant la période.
 - le *mouvement non organique de la MSC*, correspond à la somme des composantes suivantes :
 - *l'impact des changements d'hypothèses et des mesures prises par la direction*, qui est l'impact sur les contrats non déficitaires de changements dans les méthodes et les hypothèses non financières liées aux services futurs ou d'autres mesures prises par la direction. Des changements aux hypothèses non financières peuvent survenir lorsque la Société s'assure de la suffisance de son passif compte tenu de ses propres résultats en matière de mortalité, de morbidité, d'abandons, de dépenses, et d'autres facteurs. Les mesures prises par la direction représentent l'effet des mesures adoptées en dehors de l'exploitation normale de la Société, y compris, sans s'y limiter, des changements dans la méthodologie, de l'amélioration des modèles et des effets d'acquisitions, de fusions et de dispositions.
 - *l'impact du risque financier*, qui représente l'expérience de marché pour les contrats non déficitaires évaluée selon la méthode des honoraires variables. Il s'agit de l'impact sur les flux de trésorerie d'exécution des fluctuations réelles des marchés (p. ex. marchés boursiers et taux d'intérêt) qui diffèrent des attentes.
 - *l'impact des taux de change*, soit l'impact des fluctuations des taux de change sur la MSC, présenté en dollars canadiens.
 - *Raison d'être* : Fournit de l'information supplémentaire pour mieux comprendre les facteurs à l'origine des changements dans la marge pour services contractuels d'une période à une autre;
 - *Rapprochement* : Le mouvement de la MSC total équivaut à la somme des variations de la MSC pour les contrats d'assurance et les contrats de réassurance présentées dans la note intitulée « Contrats d'assurance et contrats de réassurance » dans les états financiers de la Société.
- Prêts dépréciés en pourcentage des prêts bruts :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
 - *Définition* : Montants des prêts dépréciés net de la provision pour pertes de crédit, en pourcentage des prêts bruts;
 - *Raison d'être* : Une indication de la qualité du portefeuille de prêts;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.
- Provision pour pertes de crédit en pourcentage du montant des prêts bruts :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
 - *Définition* : Ratio de la provision pour pertes de crédit, exprimé en pourcentage du montant des prêts bruts;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure de l'expérience de crédit attendue sur le portefeuille de prêts;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.
- Ratio de distribution du dividende :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Le pourcentage du revenu net attribué aux actionnaires ordinaires – sur la base du bénéfice divulgué – qui leur est distribué sous la forme de dividendes durant la période;
 - *Raison d'être* : Indique le pourcentage des revenus divulgués de la Société que les actionnaires ont reçu sous la forme de dividendes;
 - *Rapprochement* : Le ratio de distribution du dividende est le ratio du dividende versé par action ordinaire au cours de la période (une mesure conforme aux IFRS) divisé par le bénéfice divulgué par action ordinaire au cours de cette même période.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

- Ratio de distribution du dividende, activités de base :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
 - *Définition* : Le pourcentage du revenu net attribué aux actionnaires ordinaires – sur la base du bénéfice tiré des activités de base – qui leur est distribué sous la forme de dividendes durant la période;
 - *Raison d'être* : Indique le pourcentage des revenus tirés des activités de base de la Société que les actionnaires ont reçu sous la forme de dividendes;
 - *Rapprochement* : Le ratio de distribution du dividende, activités de base est le ratio du dividende versé par action ordinaire au cours de la période (une mesure conforme aux IFRS) divisé par le bénéfice tiré des activités de base par action ordinaire au cours de cette même période.

- Génération organique de capital :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Capital excédentaire généré dans le cours normal des activités, une fois exclue l'incidence de l'environnement macroéconomique, le capital excédentaire correspondant au capital dépassant le ratio cible, calculé conformément à la *Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital – Assurance de personnes (ESCAP)*;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure de la capacité de la Société à générer du capital excédentaire dans le cours normal de ses activités.

- Capacité de déploiement de capital :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Capital que la Société peut déployer pour une transaction, compte tenu de toutes les limites et contraintes de la ligne directrice réglementaire sur le capital et des cibles de la Société, les paramètres de la transaction étant présumés représenter le pire scénario;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure de la capacité de la Société à déployer du capital pour des transactions.

- Marge pour services contractuels (MSC) après impôt :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières non conformes aux IFRS constituant de l'information historique;
 - *Définition* : Calculée comme la différence entre le solde de la marge pour services contractuels (MSC) et le produit obtenu en multipliant ce solde par le taux d'imposition prévu par la loi pour chaque personne morale;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure de la capacité de la Société à déployer du capital pour des transactions;
 - *Rapprochement* : La « marge sur services contractuels (MSC) » est la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable présentée dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.

- Ratio de distribution total (12 derniers mois) :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : La somme des dividendes versés par action ordinaire et des actions ordinaires rachetées (rachats) au cours des douze derniers mois, divisée par le revenu net disponible aux actionnaires ordinaires au cours des douze derniers mois;
 - *Raison d'être* : Indique le pourcentage des revenus divulgués de la Société qu'ont reçu les actionnaires sous la forme de dividendes, sur une période de douze mois.

- Mesures de la sensibilité :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : L'effet des variations macroéconomiques, comme les variations des taux d'intérêt et des marchés boursiers, sur d'autres mesures employées par la Société, comme le résultat net ou le ratio de solvabilité;
 - *Raison d'être* : Utilisées pour évaluer l'exposition au risque de variations macroéconomiques de la Société.

- Mesure de levier financier – Débentures/capital :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Calculée en divisant les débentures totales par la somme des débentures totales et des capitaux propres des actionnaires;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure du levier financier de la Société.

- Mesure de levier financier – Débentures + actions privilégiées émises par une filiale et autres instruments de capitaux propres/capital :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Calculée en divisant les débentures totales et les actions privilégiées émises par une filiale, ainsi que les autres instruments de capitaux propres, par la somme des débentures totales et des capitaux propres des actionnaires;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure du levier financier de la Société.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

- Mesure de levier financier – Ratio de levier financier :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
 - *Définition* : Calculée en divisant les débetures totales et les actions privilégiées émises par une filiale, ainsi que les autres instruments de capitaux propres par la somme des débetures totales et des capitaux des actionnaires et la marge pour services contractuels (MSC) après impôt;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure du levier financier de la Société.
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.

- Mesure de levier financier – Ratio de couverture :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
 - *Définition* : Calculée en divisant le bénéfice des douze derniers mois (avant intérêts et impôts) par la somme des intérêts, des actions privilégiées émises par une filiale et des dividendes sur actions privilégiées ainsi que des primes versées au rachat d'actions privilégiées émises par une filiale (le cas échéant);
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure de la capacité de la Société à répondre aux besoins de liquidités associés à ses obligations lorsque ces dernières arrivent à échéance;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.

- Capitalisation :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : La somme des capitaux propres et des débetures de la Société;
 - *Raison d'être* : Fournit un indicateur supplémentaire pour évaluer la performance financière de la Société;
 - *Rapprochement* : Cette mesure est la somme de plusieurs mesures conformes aux IFRS.

- Ratio de solvabilité :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Conformément à la *Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital – Assurance de personnes (ESCAP)* révisée en janvier 2023 par l'Autorité des marchés financiers (« AMF »), cette mesure financière est exemptée de certaines exigences du *Règlement 52-112*;
 - *Définition* : Calculé en divisant la somme des capitaux disponibles, l'attribution de l'avoir et les dépôts admissibles par le coussin de solvabilité global;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure de la solvabilité de la Société et permet aux autorités réglementaires de déterminer si une compagnie d'assurance dispose de capitaux suffisants par rapport au minimum établi par l'organisme de réglementation de la Société.

- Actif sous administration (ASA) :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : L'ASA représente tous les actifs par rapport auxquels la Société n'agit qu'à titre d'intermédiaire entre un client et un gestionnaire de fonds externe;
 - *Raison d'être* : Utilisé pour évaluer la capacité de la Société à générer des honoraires, en particulier en ce qui touche les fonds de placement et les fonds sous administration;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.

- Actif sous gestion (ASG) :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières non conformes aux IFRS constituant de l'information historique;
 - *Définition* : Tous les actifs par rapport auxquels la Société établit un contrat avec un client et prend des décisions d'investissement pour les sommes déposées dans le cadre de ce contrat;
 - *Raison d'être* : Utilisé pour évaluer la capacité de la Société à générer des honoraires, en particulier en ce qui touche les fonds de placement et les fonds sous gestion;
 - *Rapprochement* : L'« actif total du fonds général » et l'« actif net des fonds distincts » présentés dans les états financiers de la Société sont des mesures conformes au IFRS et des composantes du calcul de l'ASG. Un rapprochement est effectué dans le présent document.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

- Dépôts des fonds communs de la Gestion de patrimoine individuel, dépôts de l'Épargne et retraite collectives, équivalents de primes des Services aux concessionnaires des Affaires américaines et régimes d'avantages sociaux non assurés (RASNA), contrats d'investissement et équivalents de primes et dépôts des Régimes d'employés de l'Assurance collective :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définitions* :
 - a. On désigne par dépôts les montants reçus de clients aux termes d'un contrat d'investissement. Les dépôts ne figurent pas dans les états des résultats de la Société;
 - b. Les équivalents de primes sont des montants liés à des contrats de services ou services dans le cadre desquels la Société est essentiellement administratrice, mais pourrait devenir assureuse si un événement précis venait à se produire. Ces montants ne sont pas inclus dans les « primes nettes »;
 - *Raison d'être* : Les équivalents de primes et les dépôts sont l'une des nombreuses mesures utilisées pour évaluer la capacité de la Société à générer un revenu à partir des nouvelles affaires souscrites et des contrats en vigueur.

- Primes minimales et excédentaires liées aux ventes de l'Assurance individuelle, ventes brutes et nettes de fonds communs de placement de la Gestion de patrimoine individuel, ventes des Régimes d'employés de l'Assurance collective, ventes de l'Assurance individuelle des Affaires américaines, ventes des Marchés spéciaux de l'Assurance collective, ventes d'assurance biens et risques divers des Services aux concessionnaires, ventes de contrats d'accumulation et de rentes assurées de l'Épargne et retraite collectives, ventes des Services aux concessionnaires des Affaires américaines, ventes de iA Auto et habitation et ventes d'assurance crédit des Services aux concessionnaires :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* :
 - a. Les primes minimales et excédentaires liées aux ventes de l'Assurance individuelle sont définies comme les primes annualisées de première année. Les ventes totales (ou ventes brutes) de produits du fonds général ou de fonds distincts de la Gestion de patrimoine individuel correspondent aux primes nettes. Les ventes de fonds communs de placement sont définies comme les dépôts et comprennent les ventes sur le marché primaire de fonds négociés en bourse. Les ventes nettes de fonds distincts et de fonds communs de placement de la Gestion de patrimoine individuel correspondent aux entrées nettes (ventes brutes de fonds communs de placement, moins retraits et transferts). Les ventes des Régimes d'employés de l'Assurance collective sont définies comme les primes annualisées de première année, comprenant les équivalents de primes (régimes d'avantages sociaux non assurés).
 - b. Les ventes de l'Assurance individuelle des Affaires américaines sont définies comme les primes annualisées de première année.
 - c. Les ventes des Marchés spéciaux de l'Assurance collective sont définies comme les primes avant réassurance.
 - d. Les ventes d'assurance biens et risques divers des Services aux concessionnaires sont définies comme les primes directes souscrites (avant réassurance et annulations).
 - e. Les ventes de contrats d'accumulation et de rentes assurées de l'Épargne et retraite collectives comprennent les primes brutes (avant réassurance) et les équivalents de primes, ou dépôts.
 - f. Les ventes des Services aux concessionnaires des Affaires américaines sont définies comme les primes directes souscrites (avant réassurance) et les équivalents de prime.
 - g. Les ventes de iA Auto et habitation sont définies comme les primes directes souscrites.
 - h. Les ventes d'assurance crédit des Services aux concessionnaires sont définies comme les primes avant assurance et annulations.
 - *Raison d'être* : Utilisées pour évaluer la capacité de la Société à générer de nouvelles ventes, en plus de constituer un outil supplémentaire pour aider les investisseurs à mieux évaluer le potentiel de croissance de la Société;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.

- Primes nettes :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* :
 - a. Les primes nettes de l'Assurance individuelle, les primes nettes des Régimes d'employés de l'Assurance collective et les primes nettes de l'Assurance individuelle des Affaires américaines sont définies comme les primes diminuées des primes cédées en réassurance et comprennent à la fois les entrées de fonds provenant des nouvelles affaires souscrites durant la période et celles des contrats en vigueur.
 - b. Les primes nettes d'assurance biens et risques divers des Services aux concessionnaires, les primes nettes des Services aux concessionnaires des Affaires américaines et les primes nettes de iA Auto et habitation sont définies comme les primes directes souscrites, moins les montants cédés en réassurance.
 - c. Les primes nettes des Marchés spéciaux de l'Assurance collective et les primes nettes d'assurance crédit des Services aux concessionnaires correspondent aux primes brutes, diminuées des montants cédés en réassurance.

¹ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

- Les hypothèses et facteurs importants utilisés dans la préparation des perspectives financières comprennent, sans s’y limiter : l’exactitude des conventions comptables et des hypothèses actuarielles et économiques les plus probables utilisées par iA Groupe financier, soit le taux de mortalité, le taux de morbidité, la longévité et le comportement des titulaires de polices; différents rythmes de croissance des affaires selon les unités d’exploitation; des changements dans l’environnement, les risques et les conditions économiques, de concurrence, d’assurance, juridique ou réglementaire ou des mesures prises par les autorités réglementaires qui pourraient avoir une incidence sur les affaires ou les activités de iA Groupe financier ou ses partenaires d’affaires; et les récents rendements et résultats de la Société, comme il en est question ailleurs dans le présent document.

Impacts potentiels de conflits géopolitiques – Depuis février 2022, l’invasion militaire de l’Ukraine par la Russie et les sanctions et les retombées économiques qui en découlent ont eu plusieurs impacts sur les marchés financiers mondiaux, exacerbant la volatilité déjà présente depuis le début de l’année 2022. Les perspectives des marchés financiers à court et moyen termes restent très incertaines et fragiles en raison notamment des tensions géopolitiques persistantes. La Société continue de surveiller les impacts potentiels du conflit. Ces impacts pourraient avoir un effet négatif sur les perspectives financières, les résultats et les activités de la Société.

Des renseignements supplémentaires sur les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et sur les hypothèses ou les facteurs importants sur lesquels sont fondés les énoncés prospectifs sont présentés à la section « Gestion des risques » du *Rapport de gestion* de l’année 2022 et à la note « Gestion des risques associés aux instruments financiers » afférente aux *États financiers consolidés audités* de l’exercice terminé le 31 décembre 2022, de même que dans la section « Gestion des risques – Mise à jour » de ce rapport de gestion pour l’exercice terminé le 31 mars 2023, et dans les autres documents que iA Groupe financier a déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, qui peuvent être consultés à l’adresse sedar.com.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document reflètent les attentes de iA Groupe financier en date de sa publication. iA Groupe financier ne s’engage aucunement à mettre à jour ces énoncés prospectifs ou à en publier une révision afin de tenir compte d’événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou afin de tenir compte de la survenance d’événements imprévus, sauf lorsque la loi l’exige.

Documents relatifs aux résultats financiers

Tous les documents relatifs aux résultats financiers de iA Société financière et de iA Assurance sont disponibles sur le site Internet de iA Groupe financier, à l’adresse ia.ca, sous l’onglet À propos, à la section *Relations avec les investisseurs/Rapports financiers*. On peut également obtenir davantage de renseignements sur les sociétés sur le site SEDAR, à l’adresse sedar.com, de même que dans les notices annuelles de iA Société financière et de iA Assurance, que l’on peut trouver sur le site Internet de iA Groupe financier ou sur le site SEDAR.

Conférence téléphonique

La direction tiendra une conférence téléphonique pour présenter les résultats du premier trimestre de iA Groupe financier le mercredi 10 mai 2023, à 11 h 30 (HE). Pour écouter la conférence téléphonique, il suffira de composer le 416-981-9030 ou le 1 800 908-8370 (sans frais en Amérique du Nord). La conférence téléphonique sera également disponible en différé, pendant une semaine, à compter de 14 h le mercredi 10 mai 2023. Pour écouter la conférence téléphonique en différé, il suffira de composer le 1 800 558-5253 (sans frais) et d’entrer le code d’accès 22026433. Une webdiffusion de la conférence téléphonique (en mode audio seulement) sera également disponible à partir du site Internet de iA Groupe financier, à l’adresse ia.ca.

Assemblée annuelle

iA Société financière tiendra son assemblée annuelle le mercredi 10 mai 2023, à 14 h (HE), de façon virtuelle à l’adresse <https://www.icastpro.ca/fia230510>. Une webdiffusion de l’assemblée ainsi qu’une copie de la présentation de la direction seront disponibles sur le site Internet de la société, à l’adresse ia.ca, sous l’onglet À propos, à la section *Relations avec les investisseurs/Conférences et présentations*.

À propos de iA Groupe financier

iA Groupe financier est un groupement de sociétés d’assurance et de gestion de patrimoine des plus importants au Canada. Il mène aussi des activités aux États-Unis. Fondé en 1892, il figure au nombre des grandes sociétés publiques au Canada. Ses titres sont inscrits à la Bourse de Toronto, sous les symboles IAG (actions ordinaires) et IAF (actions privilégiées).

iA Groupe financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel iA Société financière inc. et l’Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. exercent leurs activités.

[†] Cette mesure n’est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

INFORMATION SECTORIELLE

Jusqu'au 31 décembre 2022, les secteurs d'activité présentés par la société étaient l'Assurance individuelle, la Gestion de patrimoine individuel, l'Assurance collective, l'Épargne et retraite collectives, les Affaires américaines et autres. Au 1^{er} janvier 2023, la société a révisé son information sectorielle afin de refléter l'évolution dans sa structure organisationnelle pour la prise de décision. Les données comparatives ont été ajustées pour refléter ces changements ainsi que les effets de l'adoption de IFRS 17 et de IFRS 9 au 1^{er} janvier 2022. Les unités d'exploitation sont regroupées en secteurs d'activité à présenter en fonction de leurs caractéristiques économiques similaires.

Les produits et services de la société sont offerts aux particuliers, aux entreprises et aux groupes. La société exerce ses activités principalement au Canada et aux États-Unis. Les secteurs d'activité que la société présente sont décrits ci-dessous, conformément à leurs principaux produits et services ou à d'autres caractéristiques similaires :

Assurance, Canada – Produits d'assurance vie, d'assurance maladie, d'assurance auto et habitation, d'assurance crédit, d'assurance et de garanties de remplacement, de garanties prolongées et d'autres produits auxiliaires pour les services aux concessionnaires et produits d'assurance spécialisés pour les marchés spéciaux.

Gestion de patrimoine – Produits et services en matière de régimes d'épargne, de régimes de retraite et de fonds distincts, en plus de services de courtage en valeurs mobilières (incluant les services transfrontaliers), à titre de fiduciaire et dans le domaine des fonds communs de placement.

Affaires américaines – Produits d'assurance divers vendus aux États-Unis tels que des produits d'assurance vie et de garanties prolongées relatifs aux services aux concessionnaires.

Placements – Activités de placement et de financement de la société, à l'exception des activités de placement des filiales de distribution en gestion de patrimoine.

Exploitation générale – Charges attribuables aux fonctions du siège social et autres montants non affectés aux autres secteurs d'activité.

Ajustements de consolidation – Transactions intersectorielles ainsi que certains ajustements liés à la consolidation.

La société utilise des hypothèses, des jugements et une méthode d'allocation pour attribuer les charges d'exploitation qui ne sont pas directement attribuables à un secteur d'activité.

Dans le cadre de la Gestion globale des portefeuilles, la majorité des placements de la société sont affectés au secteur des *Placements*. Lors de l'évaluation de la performance sectorielle, la direction alloue les *Produits (charges) financiers d'assurance*, les *Produits (charges) financiers de réassurance* et l'*(Augmentation) diminution du passif relatif aux contrats d'investissement et intérêts sur dépôts* à ce secteur d'activité.

Les transactions intersecteurs consistent principalement en des activités dans le cours normal de ces secteurs d'activité et sont soumises aux conditions normales de marché.

Les soldes d'actif et de passif relatif aux contrats d'assurance et aux contrats de réassurance sont présentés par secteurs à la note 11 « Contrats d'assurance et contrats de réassurance » sous la section A) a) « Valeur comptable des portefeuilles de contrats d'assurance et de contrats de réassurance » des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

